

**COMMUNE D'OLLIOULES - DEPARTEMENT DU VAR**  
**DELIBERATION DE LA COMMUNE D'OLLIOULES**

N° 11/03/3.1

SEANCE DU 21 MARS 2011

L'AN DEUX MILLE ONZE ET LE VINGT ET UN MARS à 18 HEURES

NOMBRE DE CONSEILLERS			
EN EXERCICE	PRESENTS	REPRESENTE(S)	ABSENT(S)
33	28	4	1

Le Conseil Municipal de la Commune d'OLLIOULES s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Robert BENEVENTI, Maire.

**PRESENTS :**

Robert BENEVENTI, Jean-Michel HUGUET, Richard TOGNETTI, Annick BUISSON-ETIENNE, Erick JALLIFFIER-VERNE, Jean-Paul LEFEVRE, Ginette AUDIGIER, Robert TEYSSIER, Geneviève BARBIER, Nicole BERNARDINI, Gilbert TROTOBAS, Monique MACIA, Philippe ROY, Jeannine BAUDRAND, Michel THUILLIER, Guy PHILIPPEAUX, Hélène REZE, Dominique RIGHI\*, Robert ARPINO, Florence GARRONE, Béatrice MATTEI, Sandrine FERRIER, Michel OLLAGNIER, Carine BESSON, Christine DEL NERO, Pascale COGOTTI, Gérald LERDA, Catherine MARCHAL.

**REPRESENTE(S) :**

Brigitte CREVET, Christine PAQUET-ROQUEBERT, Fabien DURBEC, Mireille PEIRANO.

**ABSENT(S) :**

Régis BRUN.

\* Mr Dominique RIGHI ayant quitté la salle du conseil ne participe pas au vote

<b><u>VOTE :</u></b>		
<b><u>UNANIMITE :</u></b> OUI	<b><u>POUR :</u></b>	<b><u>CONTRE(S) :</u></b>
<b><u>ABSTENTION(S) :</u></b>	<b><u>BLANC(S) :</u></b>	

**OBJET : Attributions de subventions aux associations**

Monsieur Jean-Michel HUGUET, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire informe l'Assemblée qu'il convient de se prononcer sur diverses attributions de subventions aux associations.

**\* SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES & DIVERSES – 020/6574**

- Association VEGA 4 600,00 €  
Opération « Raconte moi les étoiles »
  
- Ensemble Polyphonique d'Ollioules 1 100,00 €  
Déplacement à PORETTA TERME

**\* SUBVENTIONS AUX C.I.L. – 8223/6574**

- C.I.L. La Tourelle 90,00 €  
Subvention 2011

**\* SUBVENTIONS EDUCATIVES**

- Externat St Joseph (20/657484) 120,00 €  
4 élèves pour un séjour à Paris



**COMMUNE D'OLLIOULES - DEPARTEMENT DU VAR**  
**DELIBERATION DE LA COMMUNE D'OLLIOULES**

**N° 11/03/3.2**

**SEANCE DU 21 MARS 2011**

**L'AN DEUX MILLE ONZE ET LE VINGT ET UN MARS à 18 HEURES**

<b>NOMBRE DE CONSEILLERS</b>			
<b>EN EXERCICE</b>	<b>PRESENTS</b>	<b>REPRESENTE(S)</b>	<b>ABSENT(S)</b>
<b>33</b>	<b>28</b>	<b>4</b>	<b>1</b>

Le Conseil Municipal de la Commune d'OLLIOULES s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Robert BENEVENTI, Maire.

**PRESENTS :**

Robert BENEVENTI, Jean-Michel HUGUET, Richard TOGNETTI, Annick BUISSON-ETIENNE, Erick JALLIFFIER-VERNE, Jean-Paul LEFEVRE, Ginette AUDIGIER, Robert TEYSSIER, Geneviève BARBIER, Nicole BERNARDINI, Gilbert TROTOBAS, Monique MACIA, Philippe ROY, Jeannine BAUDRAND, Michel THUILLIER, Guy PHILIPPEAUX, Hélène REZE, Dominique RIGHI, Robert ARPINO, Florence GARRONE, Béatrice MATTEI, Sandrine FERRIER, Michel OLLAGNIER, Carine BESSON, Christine DEL NERO, Pascale COGOTTI, Gérald LERDA, Catherine MARCHAL.

**REPRESENTE(S) :**

Brigitte CREVET, Christine PAQUET-ROQUEBERT, Fabien DURBEC, Mireille PEIRANO.

**ABSENT(S) :**

Régis BRUN.

<b><u>VOTE :</u></b>			
<b><u>UNANIMITE : NON</u></b>	<b><u>POUR : 30</u></b>	<b><u>CONTRE(S) :</u></b>	
<b><u>ABSTENTION(S) : 2</u></b>		<b><u>BLANC(S) :</u></b>	

**OBJET : Vote du budget primitif 2011 : service des Eaux**

Monsieur Jean-Michel HUGUET, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire soumet à l'Assemblée le projet du budget primitif du service des eaux pour 2011.

Mr Jean-Michel HUGUET confirme que le projet de budget proposé est en correspondance avec les orientations budgétaires définies lors de la séance du conseil municipal du 28 février 2011.

Ce projet de budget se décline ainsi qu'il suit :

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>Section d'Investissement</b>	1 829 000	1 829 000
<b>Section d'Exploitation</b>	400 000	400 000
<b>Totaux</b>	2 229 000	2 229 000

Le budget est ainsi globalement équilibré en dépenses et recettes à hauteur de 2 229 000 €.

L'ASSEMBLEE,

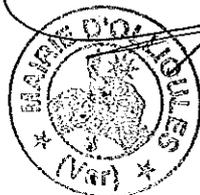
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'avis favorable de la commission des finances réunie le 17 mars 2011,

OUI L'EXPOSE DE SON RAPPORTEUR,  
APRES DELIBERE,

APPROUVE le budget primitif 2011 du service des eaux.

**LE MAIRE**  
**Robert BENEVENTI**



000 00 00000 0 0 0  
0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0  
00 00 00 00 00 00 00 00  
000 00 0000000 000 000

000 000 00 00 00 00 00 0000  
0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0  
0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0  
00 00 0 0 0 0 0 0 0 0  
0 0 0000 00 00 00

00 00 0000 0 0  
0 0 0 0 0 0 0  
0 0 0 0 0 0 0  
0 0 0 0 0 0 0  
0 0 00 0000 000

**COMMUNE D'OLLIOULES - DEPARTEMENT DU VAR**  
**DELIBERATION DE LA COMMUNE D'OLLIOULES**

**N° 11/03/3.3**

**SEANCE DU 21 MARS 2011**

**L'AN DEUX MILLE ONZE ET LE VINGT ET UN MARS à 18 HEURES**

NOMBRE DE CONSEILLERS			
EN EXERCICE	PRESENTS	REPRESENTE(S)	ABSENT(S)
33	28	4	1

Le Conseil Municipal de la Commune d'OLLIOULES s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Robert BENEVENTI, Maire.

**PRESENTS :**

Robert BENEVENTI, Jean-Michel HUGUET, Richard TOGNETTI, Annick BUISSON-ETIENNE, Erick JALLIFFIER-VERNE, Jean-Paul LEFEVRE, Ginette AUDIGIER, Robert TEYSSIER, Geneviève BARBIER, Nicole BERNARDINI, Gilbert TROTOBAS, Monique MACIA, Philippe ROY, Jeannine BAUDRAND, Michel THUILLIER, Guy PHILIPPEAUX, Hélène REZE, Dominique RIGHI, Robert ARPINO, Florence GARRONE, Béatrice MATTEI, Sandrine FERRIER, Michel OLLAGNIER, Carine BESSON, Christine DEL NERO, Pascale COGOTTI, Gérald LERDA, Catherine MARCHAL.

**REPRESENTE(S) :**

Brigitte CREVET, Christine PAQUET-ROQUEBERT, Fabien DURBEC, Mireille PEIRANO.

**ABSENT(S) :**

Régis BRUN.

<b><u>VOTE :</u></b>		
<b><u>UNANIMITE :</u></b> OUI	<b><u>POUR :</u></b>	<b><u>CONTRE(S) :</u></b>
<b><u>ABSTENTION(S) :</u></b>	<b><u>BLANC(S) :</u></b>	

**OBJET : Vote du budget primitif 2011 : Caisse des écoles**

Monsieur Jean-Michel HUGUET, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire soumet à l'Assemblée le projet du budget primitif de la *caisse des écoles* pour 2011.

Mr Jean-Michel HUGUET confirme que le projet de budget proposé est en perspective avec les orientations budgétaires définies lors de la séance du conseil municipal du 28 février 2011, en ce qui concerne les mouvements réels. Par ailleurs, il est précisé que le BP 2011 repose sur la reprise des résultats constatés au vote du CA 2010 aux comptes 001 et 002.

Ce projet de budget se décline ainsi qu'il suit :

	DEPENSES	RECETTES
<b>Section d'Investissement</b>	24 971,84	24 971,84
<b>Section de Fonctionnement</b>	135,53	135,53
<b>Totaux</b>	25 107,37	25 107,37

Le budget est ainsi globalement équilibré en dépenses et recettes à hauteur de 25 107,37 €.

L'ASSEMBLEE,

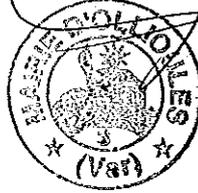
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'avis favorable de la commission des finances réunie le 17 mars 2011,

OUI L'EXPOSE DE SON RAPPORTEUR,  
APRES DELIBERE,

APPROUVE le budget primitif 2011 de la *caisse des écoles*.

**LE MAIRE**  
**Robert BENEVENTI**



000 00 0 0000 0 0  
0 0 0 0 0 0 0 0 0 0  
00 0 00 00 000 0 0 0 0  
0 0 0 0 0 0 0 0 0 0  
0000 00 0000 0000 000 000

000 000 00 00 00 00 0000  
0 0 0 0 0 0 0 0 0 0  
0 0 0 0 0 0 0 0 0 0  
00 00 0 0 0 0 0 0 0  
0 0 0000 00 00 00 00

00 00 00 0000 0 0  
0 0 0 0 0 0 0 0  
0 0 0 0 0000 0  
0 0 00 0000 000

**COMMUNE D'OLLIOULES - DEPARTEMENT DU VAR  
 DELIBERATION DE LA COMMUNE D'OLLIOULES**

**N° 11/03/3.4**

**SEANCE DU 21 MARS 2011**

**L'AN DEUX MILLE ONZE ET LE VINGT ET UN MARS à 18 HEURES**

NOMBRE DE CONSEILLERS			
EN EXERCICE	PRESENTS	REPRESENTE(S)	ABSENT(S)
33	28	4	1

Le Conseil Municipal de la Commune d'OLLIOULES s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Robert BENEVENTI, Maire.

**PRESENTS :**

Robert BENEVENTI, Jean-Michel HUGUET, Richard TOGNETTI, Annick BUISSON-ETIENNE, Erick JALLIFFIER-VERNE, Jean-Paul LEFEVRE, Ginette AUDIGIER, Robert TEYSSIER, Geneviève BARBIER, Nicole BERNARDINI, Gilbert TROTOBAS, Monique MACIA, Philippe ROY, Jeannine BAUDRAND, Michel THUILLIER, Guy PHILIPPEAUX, Hélène REZE, Dominique RIGHI, Robert ARPINO, Florence GARRONE, Béatrice MATTEI, Sandrine FERRIER, Michel OLLAGNIER, Carine BESSON, Christine DEL NERO, Pascale COGOTTI, Gérald LERDA, Catherine MARCHAL.

**REPRESENTE(S) :**

Brigitte CREVET, Christine PAQUET-ROQUEBERT, Fabien DURBEC, Mireille PEIRANO.

**ABSENT(S) :**

Régis BRUN.

<b><u>VOTE :</u></b>	<b><u>POUR :</u></b>	<b><u>CONTRE(S) :</u></b>
<b><u>UNANIMITE :</u> OUI</b>		
<b><u>ABSTENTION(S) :</u></b>	<b><u>BLANC(S) :</u></b>	

**OBJET : Vote du budget primitif 2011 : Cimetières**

Monsieur Jean-Michel HUGUET, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire soumet à l'Assemblée le projet du budget primitif des *cimetières* pour 2011.

Mr Jean-Michel HUGUET confirme que le projet de budget proposé est en perspective avec les orientations budgétaires définies lors de la séance du conseil municipal du 28 février 2011, en ce qui concerne les mouvements réels.

Ce projet de budget se décline ainsi qu'il suit :

	DEPENSES	RECETTES
<b>Section d'Investissement</b>	80 000	80 000
<b>Section d'Exploitation</b>	86 000	86 000
<b>Totaux</b>	166 000	166 000

Le budget est ainsi globalement équilibré en dépenses et recettes à hauteur de 166 000 €.

L'ASSEMBLEE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,



**COMMUNE D'OLLIOULES - DEPARTEMENT DU VAR**  
**DELIBERATION DE LA COMMUNE D'OLLIOULES**

**N° 11/03/3.5**

**SEANCE DU 21 MARS 2011**

**L'AN DEUX MILLE ONZE ET LE VINGT ET UN MARS à 18 HEURES**

NOMBRE DE CONSEILLERS			
EN EXERCICE	PRESENTS	REPRESENTE(S)	ABSENT(S)
33	28	4	1

Le Conseil Municipal de la Commune d'OLLIOULES s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Robert BENEVENTI, Maire.

**PRESENTS :**

Robert BENEVENTI, Jean-Michel HUGUET, Richard TOGNETTI, Annick BUISSON-ETIENNE, Erick JALLIFFIER-VERNE, Jean-Paul LEFEVRE, Ginette AUDIGIER, Robert TEYSSIER, Geneviève BARBIER, Nicole BERNARDINI, Gilbert TROTOBAS, Monique MACIA, Philippe ROY, Jeannine BAUDRAND, Michel THUILLIER, Guy PHILIPPEAUX, Hélène REZE, Dominique RIGHI, Robert ARPINO, Florence GARRONE, Béatrice MATTEI, Sandrine FERRIER, Michel OLLAGNIER, Carine BESSON, Christine DEL NERO, Pascale COGOTTI, Gérald LERDA, Catherine MARCHAL.

**REPRESENTE(S) :**

Brigitte CREVET, Christine PAQUET-ROQUEBERT, Fabien DURBEC, Mireille PEIRANO.

**ABSENT(S) :**

Régis BRUN.

<b><u>VOTE :</u></b> <b><u>UNANIMITE :</u></b> OUI	<b><u>POUR :</u></b>	<b><u>CONTRE(S) :</u></b>
<b><u>ABSTENTION(S) :</u></b>		<b><u>BLANC(S) :</u></b>

**OBJET : Tableau des régies de recettes et d'avances : actualisation**

Monsieur Jean-Michel HUGUET, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire informe l'Assemblée qu'il convient de procéder à quelques adaptations de notre tableau des régies de recettes et d'avances.

La modification majeure proposée consiste à transformer la régie n° 7 relative au recouvrement des recettes diverses de loyers en une régie de recettes et d'avances permettant au régisseur titulaire de rembourser, le cas échéant, des trop perçus de la CAF.

Les autres modifications sont mineures et ne concernent que des adjonctions et radiations de mandataire ou mandataire suppléant.

**L'ASSEMBLEE**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la nécessité d'actualiser le tableau des régies de recettes et d'avances,

**OUI L'EXPOSE DE SON RAPPORTEUR,**

**APRES DELIBERATION**

1. APPROUVE les modifications apportées au tableau des régies.
2. APPROUVE la transformation de la régie de recettes relative au recouvrement des loyers, en une régie de recettes et d'avances.
3. CONFIRME qu'un arrêté sera pris pour la modification de cette régie.

**LE MAIRE**  
**Robert BENEVENTI**



000 00 0 0000 0 0  
0 0 0 0 0 0 0 0 0 0  
0 0 0 0 0 0 0 0 0 0  
0 0 0 0 0 0 0 0 0 0  
000 00 0000 000 000

000 000 00 00 00 00 00 0000  
0 0 0 0 0 0 0 0 0 0  
0 0 0 0 0 0 0 0 0 0  
0 0 0 0 0 0 0 0 0 0  
0 0 0 0 0000 00 00 00

00 00 0000 0 0  
0 0 0 0 0 0 0  
0 0 0 0 000 0 0  
0 0 0 0 0 0 0  
0 0 00 0000 000

## TABLEAU DES REGIES DE RECETTES ET D'AVANCES

LIBELLES	REGIES		REGISSEURS		MONTANT MENSUEL DES FONDS MANIES	CAUTIONNEMENT	INDEMNITE ANNUELLE
	Contenus	Titulaires	Mandataires suppléants	Mandataires			
1- Action scolaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Périscolaire</li> <li>- Etudes surveillées</li> <li>- Confiraf Educatif local</li> <li>- Restaurant scolaire</li> </ul>	M. J. MARTEL	S. CONIO	<ul style="list-style-type: none"> <li>- I. BLANC</li> <li>- C. CARMAGNOLLE</li> <li>- C. DUNY</li> <li>- P. TAMBURINI / M. JACQUOT</li> </ul>	18.600	3.800	320
2- Parkings et vacations	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Autres stationnements</li> <li>- Vacation de police</li> <li>- Vacances funéraires</li> <li>- Dons et prêts</li> <li>- encombrants</li> <li>- Ateliers divers</li> <li>- Déchets verts</li> </ul>	I. BLANC	C. CARMAGNOLLE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- P. FACQUET</li> <li>- M.A. BIROT</li> <li>- L. GIACOMONI</li> <li>- A.M. OLIVIER</li> <li>- A. BACCCHI</li> <li>- J. ALBERT</li> </ul>	1.600	300	110
3-Multi accueil La Charmerie	- Participation des usagers	M.A. GAY	M. MACQUET	<ul style="list-style-type: none"> <li>- N. MOUETTE</li> <li>- C. MOURA</li> <li>- V. AUDIBERT</li> </ul>	5.550	460	120
4- Droits de place et voirie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Marchés</li> <li>- Forains</li> <li>- Occupation du domaine public</li> </ul>	C. CARMAGNOLLE	I. BLANC	<ul style="list-style-type: none"> <li>- P. FACQUET</li> <li>- R. PERIAT</li> <li>- S. CADIERE</li> </ul>	1.300	300	110
5- Menus produits d'exploitation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Photocopies</li> <li>- Actions jeunes (PUJ, ODEL, ...)</li> <li>- Cautions marchés publics</li> </ul>	C. CARMAGNOLLE	I. BLANC	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L. GIACOMONI</li> <li>- A.M. OLIVIER</li> <li>- N. TORRES</li> <li>- M.A. BIROT</li> <li>- V. CAVATORTA</li> <li>- M. LUCIANO</li> <li>- C. CHARTON</li> <li>- P. GRECH</li> <li>- J. FONTANA</li> <li>- V. BAEZA</li> <li>- O. QUERE</li> </ul>	300	-	110



**COMMUNE D'OLLIOULES - DEPARTEMENT DU VAR  
DELIBERATION DE LA COMMUNE D'OLLIOULES**

**N° 11/03/3.6**

**SEANCE DU 21 MARS 2011**

**L'AN DEUX MILLE ONZE ET LE VINGT ET UN MARS à 18 HEURES**

NOMBRE DE CONSEILLERS			
EN EXERCICE	PRESENTS	REPRESENTE(S)	ABSENT(S)
33	28	4	1

Le Conseil Municipal de la Commune d'OLLIOULES s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Robert BENEVENTI, Maire.

**PRESENTS :**

Robert BENEVENTI, Jean-Michel HUGUET, Richard TOGNETTI, Annick BUISSON-ETIENNE, Erick JALLIFFIER-VERNE, Jean-Paul LEFEVRE, Ginette AUDIGIER, Robert TEYSSIER, Geneviève BARBIER, Nicole BERNARDINI, Gilbert TROTOBAS, Monique MACIA, Philippe ROY, Jeannine BAUDRAND, Michel THUILLIER, Guy PHILIPPEAUX, Hélène REZE, Dominique RIGHI, Robert ARPINO, Florence GARRONE, Béatrice MATTEI, Sandrine FERRIER, Michel OLLAGNIER, Carine BESSON, Christine DEL NERO, Pascale COGOTTI, Gérald LERDA, Catherine MARCHAL.

**REPRESENTE(S) :**

Brigitte CREVET, Christine PAQUET-ROQUEBERT, Fabien DURBEC, Mireille PEIRANO.

**ABSENT(S) :**

Régis BRUN.

<b><u>VOTE :</u></b>	<b><u>POUR :</u></b>	<b><u>CONTRE(S) :</u></b>
<b><u>UNANIMITE : OUI</u></b>		
<b><u>ABSTENTION(S) :</u></b>	<b><u>BLANC(S) :</u></b>	

**OBJET : Nouvelle tarification des caveaux du cimetière Saint Roch**

Monsieur Robert TEYSSIER, adjoint au Maire rappelle à l'Assemblée que la ville a procédé à l'extension du cimetière St Roch avec la création de tranches de caveaux quinquennaires, trentennaires et cinquantenaires.

Ces travaux portés par la ville et imputés au budget des cimetières ont un coût qui est réparti intégralement sur le prix de cession du caveau auquel s'ajoute le tarif de la concession pour la durée de celle-ci.

Au regard de l'usage qui est fait de ce stock de caveaux, des besoins exprimés et relayés par les services de la commune en charge de la gestion des cimetières, il est proposé de modifier la répartition selon la durée de la concession du stock de caveaux.

Ainsi, le stock actuel se décompose en 18 quinquennaires de 3 places, 13 trentennaires de 4 places et 63 cinquantenaires de 6 places. Il est proposé de transformer 6 trentennaires 4 places en quinquennaires 4 places, 10 cinquantenaires 6 places en perpétuelles 6 places et 10 cinquantenaires 6 places en trentennaires 6 places.

Un tableau annexé propose la transformation des durées de concessions sur le stock disponible et propose la tarification nouvelle qui leur est appliquée (variation du coût de la concession).

Il est proposé à l'assemblée d'approuver le double principe de mutation du stock de caveaux disponible et l'adaptation de la grille tarifaire des caveaux requalifiés.

L'ASSEMBLEE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération relative aux tarifs du 9 février 2009,

Considérant les stocks de caveaux disponibles,

OUI L'EXPOSE DE SON RAPPORTEUR,  
APRES DELIBERE,

1. APPROUVE la mutation de caveaux trentenaires en quinzennaires et de caveaux cinquennaires en perpétuelles et trentenaires.
2. APPROUVE la nouvelle grille tarifaire annexée.
3. PRECISE que ces tarifs sont d'application immédiate.

LE MAIRE  
Robert BENEVENTI



o o o o o o o o o o o o o o o o  
o o o o o o o o o o o o o o o o  
o o o o o o o o o o o o o o o o  
o o o o o o o o o o o o o o o o  
o o o o o o o o o o o o o o o o

o o o o o o o o o o o o o o o o  
o o o o o o o o o o o o o o o o  
o o o o o o o o o o o o o o o o  
o o o o o o o o o o o o o o o o  
o o o o o o o o o o o o o o o o

o o o o o o o o o o o o o o o o  
o o o o o o o o o o o o o o o o  
o o o o o o o o o o o o o o o o  
o o o o o o o o o o o o o o o o  
o o o o o o o o o o o o o o o o

**CAVEAUX ST ROCH**  
**GRILLE TARIFAIRE**  
(délibération du 21.03.2011)

Caveaux	Nombre de places	Stock disponible	Tarifs en €		
			Travaux	Concession	Total
Quinzenaires	3	18	2 154	360	2 514
	4	6	2 872	480	3 352
Trentenaires	4	7	2 872	1 000	3 872
	6	10	4 276	1 500	5 776
Cinquantenaires	6	43	4 276	2 000	6 276
Perpétuelles	6	10	4 276	3 000	7 276

000 00 00000 0 0 0  
0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0  
00 00 00 00 00 00 00 00 00  
0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0  
0000 00 0000 0000 000 000

000 000 00 00 00 00 00 0000  
0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0  
0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0  
00 00 00 00 00 00 00 00 0  
0 0 0 0000 00 00 00 00

00 00 00 0000 0 0  
0 0 0 0 0 0 0 0  
0 0 0 0 0000 0 0  
0 0 0 0 0000 000

**COMMUNE D'OLLIOULES - DEPARTEMENT DU VAR**  
**DELIBERATION DE LA COMMUNE D'OLLIOULES**

**N° 11/03/3.7**

**SEANCE DU 21 MARS 2011**

**L'AN DEUX MILLE ONZE ET LE VINGT ET UN MARS à 18 HEURES**

NOMBRE DE CONSEILLERS			
EN EXERCICE	PRESENTS	REPRESENTE(S)	ABSENT(S)
33	28	4	1

Le Conseil Municipal de la Commune d'OLLIOULES s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Robert BENEVENTI, Maire.

**PRESENTS :**

Robert BENEVENTI, Jean-Michel HUGUET, Richard TOGNETTI, Annick BUISSON-ETIENNE, Erick JALLIFFIER-VERNE, Jean-Paul LEFEVRE, Ginette AUDIGIER, Robert TEYSSIER, Geneviève BARBIER, Nicole BERNARDINI, Gilbert TROTOBAS, Monique MACIA, Philippe ROY, Jeannine BAUDRAND, Michel THUILLIER, Guy PHILIPPEAUX, Hélène REZE, Dominique RIGHI, Robert ARPINO, Florence GARRONE, Béatrice MATTEI, Sandrine FERRIER, Michel OLLAGNIER, Carine BESSON, Christine DEL NERO, Pascale COGOTTI, Gérald LERDA, Catherine MARCHAL.

**REPRESENTE(S) :**

Brigitte CREVET, Christine PAQUET-ROQUEBERT, Fabien DURBEC, Mireille PEIRANO.

**ABSENT(S) :**

Régis BRUN.

0-0-0-0-0

**OBJET : Débat d'Orientations Budgétaires 2011 : budget principal**

Le Débat d'Orientations Budgétaires, évènement initial du cycle budgétaire de chaque exercice, constitue un élément essentiel de la stratégie financière, économique et politique engagée par la commune.

Il répond à plusieurs contraintes avec lesquelles il doit composer et s'articuler.

- ✓ Une contrainte de choix (choix en matière de politique fiscale, choix en matière d'endettement, choix en matière d'équipement ou encore choix en matière de qualité de service public). Il s'agit d'une appréciation endogène qui appartient à la ville.
- ✓ Une contrainte d'intégration de son environnement financier: ce paramètre totalement exogène trouve sa réponse dans la recherche permanente de financements externes (subventions, revenus de patrimoine) permettant d'assurer à la ville un niveau d'autonomie financière performant.
- ✓ Une contrainte générale légale et réglementaire qui affecte à court et moyen terme, les ressources des collectivités. La réforme du financement de l'urbanisme, la réforme territoriale, les transferts de charges ou encore la stabilisation des dotations de l'état y participent.

- ✓ Enfin, une contrainte de gestion prévisionnelle du budget de la commune qui doit garantir à la ville une capacité à réaliser, à créer au présent et à l'avenir.

### **Quel contexte pour les Orientations Budgétaires 2011 ?**

La réflexion menée par la ville en 2011 s'inscrit dans une analyse à 3 ans qui doit permettre d'aboutir sur des dossiers majeurs initiés.

La commune perpétue en 2011 ce qu'elle a engagé depuis de très nombreuses années à savoir privilégier, dans un contexte tendu, la rationalisation des dépenses et concomitamment l'optimisation des recettes.

A cet objectif gestionnaire, s'ajoutent nombreux, les éléments majeurs qui permettent de construire un budget.

Il s'agit :

- de l'évolution des dotations de l'Etat ou encore de l'éligibilité de la commune à certaines d'entre elles (DSU, péréquation),
- de la revalorisation des bases de fiscalité décidée par l'Etat,
- de la pression sur les subventions allouées par nos partenaires institutionnels (CG 83, Région, ...).

### **Quelles orientations pour 2011 ?**

Après 2010, l'exercice 2011 constitue le 2<sup>ème</sup> temps de la réalisation effective de l'aménagement du site de la Castellane. Pour ce projet concret en 2011 en termes d'aménagement, la commune entend adapter ses moyens à l'ambition tout en conservant la réalisation de nombreux autres projets structurants.

Cette programmation des investissements déclinée ci-après, se fait dans un contexte d'émergence de la future base terrestre du Technopôle de la Mer sur Ollioules et sous l'extrême nécessité d'optimiser les recettes.

### **Les résultats de la commune en 2010**

L'exercice 2010 laisse apparaître un excédent global en fonctionnement de 4 080 596 € et un déficit d'investissement après RAR de 1 300 211 €.

Ces résultats, confirment encore cette année, la capacité de la ville à générer une forte épargne nette pour le financement de ses investissements.

### **Les orientations budgétaires pour 2011**

Le budget 2011 devra s'appuyer sur 3 principes immuables et nécessaires à la commune :

- un niveau de dépenses d'équipement brut élevé,
- une vigilance permanente sur les dépenses et notamment celles à caractère récurrent,
- la maîtrise de la fiscalité locale et du niveau d'endettement.

En fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement

Celles-ci proposent un maintien d'une qualité de service à la population en mettant toujours l'accent sur la nécessité d'épargner plus pour plus d'investissements de biens durables. Les évolutions proposées sont examinées poste par poste pour une totale maîtrise. Il est recherché pour 2011 une totale adéquation entre autorisation budgétaire et réalisations.

- Les charges à caractère général (achat, prestations de service) devraient être inscrites en 2011 au niveau de 2010 (moins de 2 900 000 €).
- Les charges de personnel seront encore encadrées à + 1,1 % par rapport au BP 2010 et moins de 5 % par rapport au réalisé 2010.
- Le chapitre 65 qui évoluera de moins de 3 % avec les subventions aux associations à + 1 %, le SDIS à + 2 % ou encore les participations scolaires dont notamment l'externat St Joseph.

### Les recettes de fonctionnement

En l'absence d'information sur les bases fiscales et sur les dotations de l'Etat, des scénarios sont posés :

- baisse des remboursements de l'Etat pour les emplois aidés,
- prise en compte de la baisse de 160 K€ de la dotation de compensation de TP versée par TPM du fait des surcoûts imputés par le SITTOMAT (compétence traitement transférée à TPM avec le syndicat),
- évolution du produit des 3 taxes de 2,5 % (effet bases) sans hausse des taux,
- principe d'une augmentation des bases de TEOM de 2,5 % avec une augmentation du taux de 8 % de la taxe,
- un produit de droits de mutation posée à 400 000 € (465 000 € perçus en 2010),
- 60 000 € sur la taxe sur les terrains devenus constructibles,
- Une DGF en baisse de 1 % (- 15 000 €) due à l'effet population,
- le maintien de la dotation de solidarité urbaine à 111 000 €,
- des loyers à la hausse (logements loués par la ville),
- une recette de 500 000 € relative au bail à conclure avec ERILIA pour les 48 logements sociaux de la Castellane.

En fonctionnement, l'épargne dégagée à partir de ces éléments est de 2 750 000 € à laquelle s'ajoute intégralement « le paiement du loyer par ERILIA » et l'augmentation de la TEOM. L'autofinancement maximal dégagé serait dans ce cas de 3 250 000 € permettant un financement de nos investissements.

### En investissement

Les dépenses d'investissement sont posées hors mouvements d'ordre à environ 9 000 000 € avec une épargne en financement de plus du tiers. Les travaux et acquisitions comprennent notamment :

- 1 400 000 € d'acquisitions foncières dont 750 000 € pour l'ex gendarmerie
- 200 000 € d'acquisitions de véhicules (achat d'une benne à ordures ménagères envisagée)
- Plus de 1 200 000 € de travaux de bâtiment dont 600 000 € de crédits de paiement pour l'hôtel de ville, 140 000 € pour la halle aux fleurs ou encore 40 000 € pour améliorer le confort du restaurant scolaire ...
- 90 000 € d'études avec notamment la mise en place du plan de mise en accessibilité et le renouvellement de l'opération façades
- Près de 1 900 000 € de travaux de voirie dont notamment 450 000 € pour la Cacoye, 300 000 € pour la rue Anatole France, 200 000 € pour le bd Dagnan, 200 000 € pour le chemin de la Tuilerie, 50 000 € pour le chemin du Castellans, 100 000 € pour l'éclairage public, 120 000 € pour le chemin du Lançon et 100 000 € pour le SYMIELEC, 1 850 000 € pour les travaux de viabilisation de la Castellane
- 500 000 € pour la construction du stade à la Castellane
- 980 000 € pour la poursuite des travaux de création et réhabilitation des logements sociaux (45 et 48 rue Nationale, immeuble MOUTTE et 5,7 rue Gambetta.).

0000 0000  
0000 0000  
0000 0000  
0000 0000  
0000 0000  
0000 0000  
0000 0000  
0000 0000  
0000 0000  
0000 0000

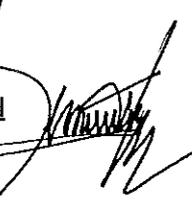
0000 0000 0000 0000  
0000 0000 0000 0000  
0000 0000 0000 0000  
0000 0000 0000 0000  
0000 0000 0000 0000

Les recettes d'investissement, les recettes envisagées en phase d'orientations budgétaires se divisent à 3 masses : les subventions et dotations difficiles à optimiser (région et département) et pour lesquelles le FCTVA est perçu en n+1, les emprunts à hauteur de 3 350 K€ et l'autofinancement à hauteur de 3 250 K€. Les emprunts pour les logements sociaux sont appelés auprès de la CDC en fonction des montants alloués.

Le budget 2011 n'est plus dans la transition comme les années 2008 et 2009. Avec 2010, il s'inscrit dans la réalisation et l'opérationnel.

Budget ambitieux en volume et en qualité, il requière l'énergie de tous pour que les programmes aboutissent en satisfaisant aux objectifs et en s'accommodant des contraintes. Le budget se veut en tout état de cause, garant de l'avenir pour servir les axes forts déclinés dans la programmation du mandat.

**LE MAIRE**  
**Robert BENEVENTI**



005 00 000000 0 0  
0 0 0 0 0 0 0 0 0 0  
0 0 0 0 0 0 0 0 0 0  
0 0 0 0 0 0 0 0 0 0  
0000 00 0000000 000 000

000 000 00 00 00 0000  
0 0 0 0 0 0 0 0 0 0  
0 0 0 0 0 0 0 0 0 0  
00 00 0 0 0 0 0 0 0 0  
0 0 0 000 00 00 00

00 00 00 00000 0  
0 0 0 0 0 0 0 0  
0 0 0 0 0 0 0 0  
0 0 0 0 0 0 0 0  
0 0 00 0000 000

**COMMUNE D'OLLIOULES - DEPARTEMENT DU VAR  
DELIBERATION DE LA COMMUNE D'OLLIOULES**

**N° 11/03/4.1.a**

**SEANCE DU 21 MARS 2011**

**L'AN DEUX MILLE ONZE ET LE VINGT ET UN MARS à 18 HEURES**

NOMBRE DE CONSEILLERS			
EN EXERCICE	PRESENTS	REPRESENTE(S)	ABSENT(S)
33	28	4	1

Le Conseil Municipal de la Commune d'OLLIOULES s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Robert BENEVENTI, Maire.

**PRESENTS :**

Robert BENEVENTI, Jean-Michel HUGUET, Richard TOGNETTI, Annick BUISSON-ETIENNE, Erick JALLIFFIER-VERNE, Jean-Paul LEFEVRE, Ginette AUDIGIER, Robert TEYSSIER, Geneviève BARBIER, Nicole BERNARDINI, Gilbert TROTOBAS, Monique MACIA, Philippe ROY, Jeannine BAUDRAND, Michel THULLIER, Guy PHILIPPEAUX, Hélène REZE, Dominique RIGHI, Robert ARPINO, Florence GARRONE, Béatrice MATTEI, Sandrine FERRIER, Michel OLLAGNIER, Carine BESSON, Christine DEL NERO, Pascale COGOTTI, Gérard LERDA, Catherine MARCHAL.

**REPRESENTE(S) :**

Brigitte CREVET, Christine PAQUET-ROQUEBERT, Fabien DURBEC, Mireille PEIRANO.

**ABSENT(S) :**

Régis BRUN.

<b><u>VOTE :</u></b>			
<b><u>UNANIMITE :</u></b> OUI	<b><u>POUR :</u></b>		<b><u>CONTRE(S) :</u></b>
<b><u>ABSTENTION(S) :</u></b>		<b><u>BLANC(S) :</u></b>	

**OBJET : Demande de fonds de concours à la communauté d'agglomération TOULON PROVENCE MEDITERRANEE : travaux de rénovation de la toiture de la Lyre Provençale et de la Halle Garderie**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que la ville entend procéder à la rénovation complète de la toiture de l'ancien hospice hébergeant la Lyre Provençale à l'étage et la halte garderie la Charmerie en rez de chaussée.

Ces travaux devenus indispensables à l'ouvrage seront réalisés sur des délais bornés courant été 2011 et vont nécessiter une non occupation des locaux pendant les travaux.

Afin de mener à bien ce projet, la commune d'Ollioules sollicite auprès de la communauté 30 000 € selon le plan de financement suivant :

TOULON PROVENCE MEDITERRANEE	30 000 €
Ville d'Ollioules	32 176 €
<b>TOTAL HT</b>	<b>62 176 €</b>

L'ASSEMBLÉE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

OUI L'EXPOSE DE SON RAPPORTEUR,  
APRES DELIBERE,

1. SOLLICITE la communauté d'agglomération TOULON PROVENCE MEDITERRANEE pour un fonds de concours de 30 000 €
2. AUTORISE Monsieur le Maire à constituer le dossier de demande de fonds de concours et à signer tous documents relatifs à ce dossier.

**LE MAIRE**  
**Robert BENEVENTI**

